



Syndicat Emeraude.fr

Bacs et bornes enterrées

Le Syndicat Emeraude met à disposition des usagers de l'ensemble du territoire des contenants pour permettre la présentation de leurs déchets en toute sécurité aux agents de collecte. Si l'entretien de chacun des bacs est à la charge des usagers, la maintenance préventive et les réparations sont prises en charge par le Syndicat.

Les bacs de collecte

La taille du bac est calculée en fonction du nombre de personnes au foyer, de la fréquence de la collecte par ville et du type de bac concerné.

Sauf exception, chaque habitation se voit attribuer un bac à couvercle jaune, un bac à couvercle marron, un bac à couvercle vert clair pour le verre. Les habitants de pavillons ont en complément un bac à couvercle vert foncé pour les déchets végétaux.



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/bacs-et-bornes-enterees>



Maintenance des bacs

Vous avez un bac cassé, perdu, volé ou devenu trop petit ou trop grand ?

Tout autant de raisons qui peuvent être solutionnées via [notre formulaire de maintenance](#).



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/bacs-et-bornes-enterrees>



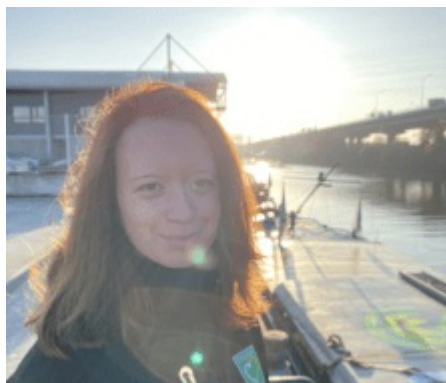
Les bornes enterrées

Les usagers vivant en appartement ou dans certains lotissements pourront gérer leurs déchets grâce à des bacs collectifs plus grands, ou encore profiter de bornes enterrées. Ces bornes font l'objet d'études de dimensionnement et de faisabilité d'implantation. Le syndicat Emeraude compte **déjà plus de 1800 bornes déjà implantées** sur le territoire. Un chiffre qui ne cesse d'évoluer pour remplacer progressivement les bacs dans les logements collectifs.

Une fois mises en fonctionnement, elles facilitent le stockage et la gestion des déchets au sein même d'une résidence. Il est possible toutefois de rencontrer des problèmes techniques (bourrage d'une borne, débordement, dysfonctionnement...).

Dans ce cas, il est préférable de contacter le référent des bornes enterrées du Syndicat Emeraude, en prenant soin de bien récupérer le numéro d'identification qui se trouve sur chacune des bornes du territoire.

CONTACT



PILLON ORIANE

Chargée de mission pré-collecte

📞 01 34 11 92 92

✉ [Courriel](#)

> [VOIR LA FICHE](#)



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/bacs-et-bornes-enterrees>